

La famille humaniste au chevet du commerce malade

Tournai Le CDH a écouté les commerçants et les discours sont alarmants.

Quel futur pour le commerce au centre-ville de Tournai ? C'est un vaste débat que veut lancer la section tournaisienne du CDH. "Le CDH ne fera pas un feu d'artifice de propositions", précise d'emblée François Schillings, le président de la section locale.

Avant de convier tous les Tournaisiens à une soirée débat qui se tiendra le 9 mai à 19h dans les locaux de l'UCL-Loci (Ex-Cofidis) à la rue du Glategnies à Tournai, la famille chrétienne-démocrate humaniste a tendu une oreille vers les commerçants. De politiciens, ils en sont presque passés au

stade de psychologues, car le commerçant tournaisien est mal dans sa peau.

Mais ce constat ne demande pas une grande enquête. Il suffit de faire le tour du centre de Tournai pour en avoir la conviction.

Jeremy Dagnies, conseiller au Cepass (centre d'études du CDH), Docteur en sciences politiques et sociales est l'auteur d'une étude sur les centres-villes en Wallonie. Il en ressort que la situation du commerce en centre-ville tournaisien n'est pas un cas isolé.

De Comines, en passant par Mouscron, La Louvière, Mons, Charleroi et Liège, soit... le long de la dorsale wallonne aux couleurs bien marquées, les indicateurs sont dans le rouge.

On croule sous cette ligne dans le Sud et on est performant dans le Nord. Cela incite à se poser certaines questions.

Les lignes politiques choisies ces der-

nières décennies dans nos villes wallonnes étaient-elles judicieuses ?

"Au CDH, on a voulu écouter les doléances de ces indépendants qui vivent une situation difficile. Nous ne sommes pas ici pour charger le politique, mais pour prendre de la hauteur dans ce débat et assumer nos responsabilités. Nous étions aussi impliqués quand certaines décisions ont été prises", avance Jean-Marie Vandenberghe (CDH), ex-échevin des Finances et conseiller communal.

"Aucun parfum de campagne électorale"

La section CDH tournaisienne et le commerce du centre-ville souffrent tous deux d'une baisse de popularité, voire même de fréquentation. En écoutant François Schillings déclarer "les

commerçants se sentent isolés. Ils ont le sentiment de travailler dans une ville où ils ne sont pas écoutés", on peut se laisser à penser que cette démarche a déjà un parfum de campagne électorale.

6

Orateurs prévus

lors d'une soirée débat qui se tiendra le 9 mai à 19h dans les locaux de l'UCL-Loci (Ex-Cofidis).

"Faux", répond avec diplomatie, sans vraiment convaincre, François Schillings... "Au CDH, nous sommes fiers de pouvoir dire que nous sommes aux côtés des commerçants indépendants parce qu'ils le méritent, mais en outre

parce qu'ils défendent, par leur existence même, un modèle de société que nous aimons", glisse Stéphanie Delaunoy, la vice-présidente.

Le 9 mai, six orateurs feront face au public. "Il ne s'agira pas d'une conférence, mais d'un vrai débat", précise encore le président. Outre Jeremy Dagnies, le public entendra aussi Olivier Razemon, journaliste du "Monde", auteur de l'ouvrage "Comment la France a tué ses villes". Arnaud Taxier, directeur-général d'Atrium, l'agence bruxelloise du commerce et Véronique Waroux seront également présents pour discuter avec le public.

On y abordera les questions sur les synergies entre tourisme et commerces; de la question de la mobilité entre centre-ville et centres commerciaux situés en périphérie; de stratégies à adopter par les décideurs politiques, etc. Le débat amènera probablement aussi l'assemblée à exposer des situations parfois ubuesques en termes de relations entre commerçants et organisateurs de manifestations publiques ou privées.

Quel futur pour le commerce en centre-ville à Tournai ? Cette question risque de faire couler beaucoup de salive. Il faudra probablement un bon modérateur pour canaliser les témoignages...

Yves Boucau



Une image souvenir datant de l'époque où la rue des Chapeliers était encore accessible en voiture et... aux commerces.

Yourte : permis refusé

Maubray Sylvain Hennin souhaitait vivre dans une yourte située sur son terrain.

Le collège communal d'Antoing a remis sa décision relative à la demande d'un citoyen souhaitant vivre dans une yourte sur un terrain lui appartenant à Maubray. Le collège

vient de refuser la demande de permis d'urbanisme. Sylvain Hennin ne peut dès lors plus habiter dans sa yourte.

Le collège invoque plusieurs raisons, dont l'enclavement de la parcelle, la non-intégration de la yourte "dans le cadre rural dans lequel elle est située", le fait qu'elle soit située derrière une habitation, la présence de la yourte dans une zone d'aléa d'inondation par débordement de

cours d'eau ou de ruissellement...

Dans son avis, le collège relève aussi que la yourte ne se situe pas à front d'une voirie suffisamment équipée en eau, en électricité, qu'il n'existe pas de raccordement à l'eau ni à l'électricité, ni à l'égout public, que la yourte est implantée à environ 30 m de la voirie, qu'elle se situe à l'arrière d'une habitation existante, qu'elle se trouve dans une zone inondable...

"Il est également bon de préciser que même la construction d'une maison traditionnelle serait refusée à cet endroit et ce pour les mêmes motifs : pas d'égout, manque de précision pour les raccordements en eau, électricité, exigüité de la parcelle...", peut-on encore lire dans l'avis.

Sylvain Hennin dispose de 30 jours pour aller en recours contre la décision du collège.

L. Dup.